

Achat de maison

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **49 (1959)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«En premier jour de mai
faisons notre tournée
dans le jardin en fleurs
qu'on nomme la vallée
en chantant le Sauveur.»

Le cortège qui montait à la rencontre du premier se présentait sans apparat. Il apportait des «brantes» de crème fraîche, des paniers de merveilles et des «barraux» de vin.

Après un copieux déjeuner sur l'herbe, près du pont de Mission, les deux groupes prenaient le chemin de St-Jean en chantant quelques strophes à la gloire du printemps:

«Venez toutes les fleurs
de couleurs,
Venez vous marjolaine
et brunelings gentils.
Thym, violette et silène
je vous appelle aussi.»

Au village de St-Jean, les parlementaires présentaient à la population le «Grand Dieu» et «Marie». L'un invitait l'assistance à célébrer le retour de la saison nouvelle, à demander au ciel d'abondantes récoltes. L'autre enchaînait, priant la foule de se montrer généreuse à la quête.

C'est «Marie» elle-même qui recevait les dons. Chacun devait enfoncer une pièce d'argent dans la pomme qu'elle portait sur un coussin de velours.

Le même cérémonial se répétait à Mayoux, Pinsec et Vissoie. C'est dans ce dernier village que se terminait la fête, à la tombée de la nuit. Les figurants du cortège se répartissaient le produit des quêtes, tandis que les «parlementaires» y allaient encore chacun d'une variation sur le thème initial: il fallait espérer que le Ciel, dignement célébré par des chants et des libations, saurait se montrer généreux à son tour.

Les différents groupes remontaient dans leurs villages, où l'on dansait jusqu'au matin aux sons des fifres.

Tel était le Premier Mai anniviar d en 1850 – année ultime de son existence –, selon le récit que nous en a fait un témoin, M^{me} Euphémie Abbé, décédée à Vissoie dans sa centième année en 1933.

Achat de maison

Voici deux versions d'une croyance qui a cours, de notre temps encore, dans un village de la Gruyère et en Valais romand. Réd.

A La Roche (Fribourg), autrefois, quand on achetait une maison, on donnait pour une messe, et l'on mettait la condition: *l'atsqto frantsa dè to =*

je l'achète franche de tout, c'est-à-dire de toute obligation morale. En ce sens que s'il y avait eu, dans le temps, quelque injustice commise dans cette maison, ou la concernant, l'acheteur nouveau n'avait d'aucune façon à en répondre moralement devant les éventuels revenants qui seraient venus «se faire apercevoir», pour demander de l'actuel propriétaire de réparer leurs méfaits qu'ils expiaient dans l'autre monde.

Il y a environ cinquante ans, à La Roche, une excellente personne qui avait acheté une maison dans ces conditions, crut entendre, certain jour, l'ancien propriétaire défunt revenir «se faire apercevoir». Elle lui dit simplement (en patois): «Va-t-en chez tes héritiers! j'ai acheté la maison franche de tout». Elle me déclara n'avoir plus jamais rien entendu depuis.

F.-X. Brodard

*

Quand le propriétaire actuel de la «grande maison» (ancien bâtiment de la Majorie) de Basse-Nendaz (Valais) l'a achetée, il y a une vingtaine d'années, il craignit de ne pas pouvoir l'habiter. Toutes les nuits, jusqu'à l'Angélus du matin, des cavaliers jouaient aux tarots dans la grande salle; ils se disputaient et ils faisaient un vacarme infernal. Le propriétaire de la maison descendit à Sion pour demander conseil aux capucins. Ceux-ci lui recommandèrent de payer entièrement le prix de la maison et de chasser ensuite les intrus. Le propriétaire, qui avait assez de bien, suivit leur conseil: il paya sans tarder le reste de son dû et remonta à Basse-Nendaz. La nuit suivante, même vacarme. Alors il se leva et entra dans la grande salle, où «il y avait plein» de cavaliers sans tête. Il leur dit qu'il avait payé la maison, qu'elle était à lui et qu'ils n'avaient plus rien à faire dans sa demeure. Les cavaliers ne sont jamais revenus.

R. C. Schüle